

COVID-19

Le groupe Arkéa soutient activement ses clients impactés par la crise

Reports d'échéances pour 53 000 prêts professionnels, immobiliers ou à la consommation et plus de 5 000 Prêts Garantis par l'Etat accordés depuis le 25 mars

Brest, le 22 avril – Depuis le début de la crise sanitaire du COVID-19, le groupe Arkéa est pleinement mobilisé pour assurer la poursuite de ses activités essentielles et répondre aux attentes de ses clients – entreprises, professionnels et particuliers – impactés par les conséquences économiques majeures de la pandémie.

Depuis le début de la crise, les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest ainsi qu'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Banque Privée, Financo ou encore Arkéa Crédit Bail ont accordé des reports d'échéances aux entreprises et professionnels confrontés aux difficultés de trésorerie liées à la baisse ou l'arrêt total de leur activité, ainsi qu'aux clients particuliers. Près de 53 000 prêts professionnels, immobiliers ou à la consommation font ainsi l'objet de reports d'échéances, représentant plus de 4,5 milliards d'euros d'encours.

En complément de ce dispositif, depuis le 25 mars, les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Sud-Ouest ainsi qu'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels mettent à disposition de leurs entreprises clientes les Prêts Garantis par l'Etat (PGE) en signature électronique. A ce jour, plus de 5 000 PGE ont d'ores et déjà été accordés, pour un montant total de plus d'1 milliard d'euros.

Hélène Bernicot, Directrice générale du groupe Arkéa, commente : *« Je voudrais souligner l'engagement exemplaire et l'agilité exceptionnelle dont font preuve, au quotidien, les équipes du groupe Arkéa aux côtés de nos sociétaires et clients. Les reports d'échéances ainsi que le déploiement à grande échelle du Prêt Garanti par l'Etat apportent une réponse immédiate et efficace aux difficultés de trésorerie que peuvent rencontrer les entrepreneurs. Ces dispositifs les aideront aussi à redémarrer leur activité, à se projeter une fois la crise sanitaire passée. Nous mettons également en œuvre des mesures spécifiques pour nos sociétaires et clients particuliers qui peuvent être confrontés à des situations d'urgence liées au ralentissement économique. Arkéa est un groupe bancaire coopératif, et dans ces circonstances exceptionnelles et inédites, il en va de notre responsabilité d'apporter toute l'attention et la bienveillance nécessaires à l'ensemble de nos clients, de faire preuve de réactivité et de créativité dans nos solutions. Notre ancrage territorial, nos valeurs coopératives et humanistes, les liens de confiance et de proximité que nous entretenons avec les parties prenantes de notre écosystème prennent tout leur sens. C'est ensemble, en renforçant les collaborations, en créant aussi de nouvelles formes de solidarité, que nous soutiendrons durablement l'économie et le dynamisme des territoires ».*

A propos d'Arkéa

Le groupe Arkéa est composé du Crédit Mutuel Arkéa, des réseaux du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Avec plus de 10 500 salariés, 2 800 administrateurs, 4,7 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et 157 milliards d'euros de total de bilan, Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région.

Contacts presse :

Florence Eckenschwiller : 02 98 00 01 91 - florence.eckenschwiller@arkea.com

Ariane Le Berre-Lemahieu : 02 98 00 22 99 - ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com

 @cmarkea